

Bressant se montre inimitable, gai, aimable, moqueur et d'excellente compagnie.

L'engagement qui lie Bressant à la Comédie-Française expire le 1^{er} février 1874. Ainsi nous n'avons plus que sept ans à l'applaudir ; toutefois, espérons que le charmant artiste nous prolongera le bail. Voici la liste des pièces où M. Bressant a brillé : aux Variétés : *les Amours de Paris*, la *Prima donna*, la *Comtesse d'Égmont*, le *Père Goriot*, le *Marquis de Brunoy*, *Kean* (rôle du prince de Galles, où Bressant fut remarqué, même à côté de Frédéric-Lemaître), *l'Épée de mon Père*, le *Chevalier d'Eon*, *l'Étudiant et la grande dame*, — au Gymnase : *Georges et Maurice*, *Juanita*, *Clarisse Harlowe*, la *Protégée sans le savoir*, *Irène* ou le *Magnétisme*, d'Aranda ou les *Grandes passions*, *Charlotte Corday*, un *Mari anonyme*, les *Malheurs d'un amant heureux* (rôle merveilleusement adapté aux qualités et même aux défauts de Bressant) ; les *Mémoires du chevalier de Grammont*, *Léonie*, *Royal-Pendard*, *Horace et Caroline*, la *Comtesse de Sennecey*, *O amitié ! Gardée à vue*, *Elzéar Chalmel*, *Quitte pour la peur*, *Mauricette* ou un *Mariage pour l'autre monde*, le *Bal du prisonnier*, *Diviser pour régner*, les *Bijoux indiscrets*, *Monk* ou le *Sauveur de l'Angleterre* (pièce légitimiste de Gustave de Wailly, qui faisait des avances au comte de Chambord et au général Changarnier. Les deux intéressés eurent le bon goût de comprendre que les braves des bourgeois du Gymnase n'avaient rien de commun avec le suffrage réel d'une nation) ; *Faust* et *Marguerite*, un *Divorce sous l'empire*, la *filie du roi René*, le *Collier de perles*, *Manon Lescaut*, *Si Dieu le veut !* le *Mariage de Victorine*, *Madame Schick*, les *Vacances de Pandolphe*, le *Piano de Berthe*, une *Petite-fille de la grande armée*, un *Soufflet n'est jamais perdu*, *Par les fenêtres*, *Un fils de famille*, *Philiberte*, le *Pres-soir*, *Diane de Lis* ; — au Théâtre-Français : *Mon étoile*, la *Czarine*, *Par droit de conquête*, *Jocande*, les *Pièces dorées*, *Fais ce que dois*, le *Berceau*, les *Pauvres d'esprit*, la *Flammina*, le *Fruit défendu*, la *Loi du cœur*, la *Loge d'Opéra*, les *Femmes savantes*, le *Verre d'eau*, un *Caprice*, *Mademoiselle de Belle-Isle*, *l'École des bourgeois*, les *Ennemis de la maison*, la *Ligne droite*, les *Fausse confiden-ces*, le *Legs*, le *Bourgeois*, les *Caprices de Ma-rienne*, *Une chaîne*, le *Jeune mari*, *Turcaret*, le *Barbier de Séville*, le *Misanthrope*, la *Calomnie*, *Don Juan* ou le *Festin de pierre*, *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, le *Cheveu blanc*, *Un mariage sous Louis XV*, etc.

Sur la scène, M. Bressant est avant tout l'homme de bon ton et d'excellente compagnie ; sa diction est parfaite, sa voix des plus sympathiques. Quand il remplit le rôle d'un person-nage franc, honnête et loyal, l'air, le ton, le maintien, le geste, n'accusent jamais la moindre dissonance avec le type qu'il reproduit ; l'illusion est complète : c'est qu'ici l'homme rentre dans son caractère, et se trouve dans son élément naturel. — Mlle Alice BRESSANT, sa fille, a débuté sur la scène du Vaudeville en octobre 1859, dans les *Dettes de cœur*, où elle a montré, héritage paternel, beaucoup de grâce, de naturel et de distinction. En 1865, cette jeune artiste a publié un roman qui a obtenu le suffrage de la presse.

BRESSAY, ile d'Ecosse, dans la mer du Nord, à l'est du groupe des Shetland, dont elle fait partie ; elle a 6 kilom. de long sur 4 de large, possède de riches tourbières, des carrières d'ardoises excellentes et une pêcherie. Le *Bressay-Sound*, ou détroit de Bressay, entre cette ile et Mainland, est un bon mouillage fréquenté par les baleiniers.

BRESSE (*Brezia* et *Bristia*), ancienne prov. de France, dans le gouvernement de Bourgo-gne ; comprise entre le duché de Bourgogne et la Franche-Comté au N., le Bugey à l'E., le Rhône au S., le Lyonnais et la Saône à l'O. Elle tire son nom d'une grande forêt qui s'étendait, au 1^{er} siècle, depuis le Rhône jusqu'à Chalon, et qu'on nommait *Brizius saltus*. Son étendue était de 64 kilom. en tous sens ; elle était divisée en haute Bresse, ou pays de Re-vermont, et en basse Bresse, située à l'ouest de la première. Au moment de la conquête ro-maine, ce pays était habité par les Séguisens, originaires du Pôrez, que les Eduens avaient subjugués. Sous Auguste, il fit partie de la province lyonnaise, qui, au 5^e siècle, fut con-quis par les Bourguignons, et passa, avec leur royaume, sous la domination des fils de Clovis. Après le partage de l'empire de Char-lemagne, la Bresse fit parti du second royaume de Bourgogne, et, lorsque les sou-verains de cet État furent parvenus à l'em-pire, plusieurs seigneurs de la Bresse, profitant de l'éloignement de leur suzerain, se partagèrent cette province et y exercèrent tous les droits de la souveraineté. Les princi-paux furent les sires de Baugé ou de Bagé, les sires de Coligny, de Thoire et de Villars ; mais les véritables seigneurs de la Bresse fu-rent les sires de Baugé, qui, complètement in-dépendants, gouvernèrent ce pays en véritables souverains. L'histoire des sires de Baugé d'offre que quelques querelles sans intérêt. Gui, le dernier d'entre eux, après avoir ac-cordé des chartes d'affranchissement aux ha-bitants de Baugé, de Bourg et de Pont-de-Vesle, mourut en 1262, ne laissant qu'une fille qui, par son mariage, en 1285, avec Amédée, prince de Piémont, ajouta la Bresse aux pos-sessions de la maison de Savoie. Henri IV fit

la conquête de cette province en 1600, et, l'année suivante, par un traité conclu à Lyon, entre ce prince et Charles-Emmanuel de Sa-voie, la Bresse fut réunie à la France. Depuis, elle fut enclavée dans le gouvernement mili-taire de Bourgogne, et forme actuellement la plus grande partie du département de l'Ain ; Bourg en était la capitale.

BRESSEAU s. m. (bré-so). Pêch. Nom donné en Provence aux petites lignes qu'on attache sur la maîtresse corde.

— Encycl. Dans la mer, comme dans les eaux douces, on pêche aux cordes dormantes tendues de jour ou de nuit. Dans l'Océan, la ligne principale porte le nom de *bauffe* ; dans la Méditerranée, c'est le *maître de pa-langre*. Les lignes fines attachées à la bauffe sont les *femelles* ou *lannes*. On leur ajoute un bout en crin, en soie ou en fil solide et fin, auquel est attaché l'hameçon et qui s'appelle *pile*, *empile* ou *bresseau*.

BRESSIEUX (Marguerite de). A peine connue de quelques érudits, des lecteurs de mé-moires, des fureteurs de chroniques, elle mé-rite cependant que son nom ne tombe point tout à fait dans l'oubli ; elle a sa place à côté de cette pléiade de femmes qui, de leur main délicate et faite pour agiter l'événail, surent tenir et manier l'épée ; c'est une héroïne, sœur de Jeanne Darc... et de Lucrèce aussi, nous le verrons. « Vouloir obscurcir son honneur et sa gloire, c'est montrer de l'ingratitude et de la malignité, et on ne peut couvrir cette faute d'aucune excuse raisonnable. » Ainsi parlait Hilarion de Coste dans la préface de ses *Éloges des femmes célèbres*. Pour ne point en-courir le reproche du moine franciscain, nous allons, d'après MM. Tranchant et Ladimir, ou mieux, d'après Mathieu Thomassin, rédacteur du *Registre delphinal*, et Nicolas Charrier, l'historien dauphinois, sources auxquelles ont puisé les auteurs des *Femmes militaires de la France*, esquisser le profil à la fois doux et héroïque de Marguerite de Bressieux.

C'était en 1430, à cette époque sombre, fa-tale, où l'on ne savait à qui, de Henri VI ou de Charles VII, appartenait le trône de France, tandis que la France se morcelait, s'anéan-tissait, divisée en une infinité de petits royaumes dont les petits souverains étaient plus rois que les rois Charles VII et Henri VI. Georges de Bressieux, le père de notre hé-roïne, était seigneur d'Anjou ; Louis de Châ-lons, prince d'Orange, son voisin, eut la fantai-sie de s'agrandir à ses dépens ; au reste, il était l'ami du duc de Savoie ; il avait une grosse armée composée de Bourguignons, de Savoyards, d'Anglais et d'Allemands ; il était le plus fort ; c'était plus de raisons qu'il ne lui en fallait. Donc, le *Brûleur de donjons* (on avait surnommé ainsi ce voisin incom-mode) vint mettre le siège devant Anjou. Anjou résista : c'était un outrage ; il fut puni par le sac du château, puis, après une défense héroïque, par l'égolement des assiégés, en-fin par le viol de toutes les femmes et de toutes les jeunes filles du fief. Marguerite de Bressieux fut au nombre des victimes ; sa haute naissance, sa jeunesse, ses larmes n'a-vaient pu trouver grâce près d'une soldatesque ivre qui avait soif de luxure. Lorsqu'elle eut, après le départ des bandits, donné la sépulture aux morts ; lorsqu'elle eut pleuré, courbée sur les corps de son père et de sa mère, tués dans le sac du château, Marguerite, tout à coup, secoua l'anéantissement où elle était plongée, essuya ses yeux humides, se releva, étant de-venue, de jeune fille bonne et douce, femme grave, forte et intrépide, n'ayant au cœur qu'une pensée, en l'esprit qu'une préoccu-pation : la vengeance !

Elle appela près d'elle ses compagnes d'in-fortune, se mit à leur tête, puis toutes s'en allèrent au fond du Vivarais, chez un servi-teur de l'ancien baron d'Anjou... Mais non point pour y cacher leur honte et la déplorer. Voyez-les ! elles ont quitté leur costume fémi-nin et revêtu le costume guerrier ; elles sont montées sur des palefrois dont les rênes sont tenues fermes en leur main gauche, tandis que de la droite elles s'exercent à manier la pique et la lance... Que maintenant vienne l'occa-sion qu'elles attendent ! Elle vint.

Un jour, on apprend qu'une armée du roi Charles VII, sous les ordres de Raoul de Gau-court, gouverneur du Dauphiné, et de Hum-bert de Grollée, maréchal de la province et bailli du Lyonnais, marche sur les orangistes. Aussitôt part Marguerite de Bressieux, suivie de sa vaillante petite armée. Mais ici laissons la parole aux deux historiens que nous avons nommés tout à l'heure.

« Au moment où Raoul se préparait à don-ner le signal du départ, il vit s'avancer vers lui douze cavaliers inconnus : leurs montures étaient entièrement noires, ainsi que leurs ar-mures, par-dessus lesquelles ils portaient des écharpes de crêpe blanc. L'un d'eux tenait à la main la hampe d'un pennon d'étoffe sombre, semé de larmes d'argent, de têtes de mort sur des os en sautoir. Au milieu de ces emblèmes funèbres se détachait une orange transpercée d'une lance, avec cette inscription : « *Ainsi tu seras.* » Le gouverneur, le maréchal et les of-ficiers, groupés devant le front de l'armée, considéraient cette cavalerie lugubre avec au-tant d'étonnement que de curiosité ; ils se de-mandaient quels pouvaient être ces damoiseaux aux formes délicates, aux mouvements gra-cieux.

Le plus apparent des cavaliers en deuil prit la parole : « Daignez, nobles seigneurs, dit-il, nous admettre dans vos rangs. Si nos bras sont débiles, nos cœurs sont forts et ne soupirent qu'après la vengeance. Victimes du plus lâche, du plus avilissant des outrages, nous voulons le laver dans le sang. »

En même temps, le jeune chevalier et ceux qui le suivaient, ouvrirent la grille de leurs casques. On aperçut des visages de jeunes filles, et Ismidon de Primarette, qui faisait partie des officiers de l'armée royale, reconnut à leur tête sa cousine et sa fiancée, Margue-rite de Bressieux. Il s'efforça, ainsi que Gau-court, de détourner les douze chevalières de leur résolution ; mais celles-ci persistèrent avec opiniâtreté dans leur projet, et elles fu-rent admises dans les rangs des défenseurs du roi de France.

L'armée royale se mit en marche (c'était le 29 mai 1430), et devant elle tombèrent tous les châteaux forts du prince d'Orange, Pusi-gnan, Azieu, Saint-Romain, Colombier ; il ne restait plus que Anthou. Mais les jeunes fem-mes, protégées malgré elles, par les cheva-liers, retenues au milieu d'eux, n'avaient pris qu'une part peu active à ces engagements ; elles demandaient une grande bataille, afin de pouvoir, n'étant plus surveillées, se porter en avant. La bataille eut lieu. Chassé successi-vement de tous ses repaires, poursuivi, tra-qué, Louis de Châlons voulut tenter un dernier effort, un effort désespéré. Il rassembla tous ses soldats et, à leur tête, il se porta lui-même au-devant de l'ennemi. La rencontre fut rude, la mêlée terrible ; ce fut le coup de grâce porté aux rebelles, et il le fut par des femmes, par la petite troupe de Marguerite, car on ne savait encore à qui resterait la victoire, tant on se battait avec acharnement des deux cô-tés, lorsque tout à coup, au milieu du car-nage, nos héroïnes, levant la visière de leurs casques, montrèrent à leurs profanateurs éton-nés, épouvantés, leurs visages pâles, irrités, effrayants. On ne combat pas les fantômes : les bandits de Louis de Châlons se débände-rent, prirent la fuite, poursuivis et massacrés sans merci par les soldats du roi, poussés par eux, noyés dans le Rhône. Louis de Châlons lui-même se jeta tout armé dans le fleuve et ne put qu'à grand-peine aborder au Bugey qui pour lors appartenait à la Savoie.

« La diette, dit Mathieu Thomassin, descon-fite par la grâce de Dieu, fut faite le 1^{er} mai CCCXXX, le 1^{er} jour de juin, qui estoit diman-che, et la feste de la sainte Trinité et de saint Barnabé, apostre. En bon jour, bonne œuvre. »

Cependant Marguerite de Bressieux, griè-vement blessée, avait été transportée au cou-vent des religieuses des Salettes ; quelques heures après, elle expirait. Elle fut inhumée avec les honneurs dus à sa naissance, à sa vertu, à son courage. Ses onze compagnes ne quittèrent point le cloître.

Voilà ce dont étaient capables les femmes dans ces temps de malheur, où la France abat-tue, mutilée, sanglante, allait rendre le der-nier soupir sous les genoux de l'Anglais alié à Bourguignon ; voilà aussi qui explique Jeanne Darc, cet homme de cœur, cette vai-lante, française jusqu'à la moelle des os, qui, comme nous aurons l'occasion de le démontrer plus tard, est avant tout, nécessairement, absolument, exclusivement, un *personnage historique*.

BRESSIN s. m. (bré-sain). V. BRÉCIN.

BRESSON s. m. (bré-son). Zootechn. Bœuf roux, de couleur de froment.

BRESSON (Jean-Baptiste-Marie-François), homme politique français, né à Darney en 1760, mort en 1832. Nommé, par le départe-ment des Vosges, membre de la Convention nationale, il se déclara, pendant le procès de Louis XVI, incompetent comme juge, et se prononça, comme législateur, pour la déten-tion du roi jusqu'au moment où il serait possi-ble de le bannir. Mis hors la loi après le 31 mai, Bresson retourna siéger à la Con-vention nationale après la chute de Robespierre, et fit partie du conseil des Cinq-Cents de 1795 à 1798. En 1806, il fut nommé juge au tribu-nal d'Épinal. Il a publié *Réflexions sur les bases d'une constitution* (Paris, 1795).

BRESSON (Charles, comte), diplomate, né à Paris en 1798, mort en 1847. Voué à la car-rière diplomatique dès son enfance, il montra une habileté peu commune dans ses ambas-sades et ses missions. Ce fut lui qui fit accep-ter à la Belgique, où s'agitaient les partis, les résolutions des conférences de Londres (1830), et qui négocia les fameux mariages espagnols (1846). Il venait de recevoir l'ambassade de Naples, lorsque, à la suite de chagrins domesti-ques, il se coupa la gorge avec un rasoir.

BRESSON (Jacques), économiste, né à Paris en 1798. Il est, depuis 1855, directeur de la *Ga-zette des chemins de fer*. On lui doit, en outre, une bonne *Histoire financière de la France* (1829-1840, 2 vol.), et un *Traité pratique des opérations de bourse*.

BRESSUIRAIS, AISE s. et adj. (bré-sui-ri, è-ze). Géogr. Habitant de Bressuire ; qui appartient à Bressuire ou à ses habitants.

BRESSUIRE (*Bersuria*), ville de France (Deux-Sèvres), chef-l. d'arrond. et de canton, à 55 kilom. N. de Niort, sur une colline au bas de laquelle coule l'Argenton ; pop. agglom., 2,398 — pop. tot., 2,963 hab. L'arrondissement

comprend 6 cantons, 91 communes, 73,092 ha-bitants. Fabriques de lainages, cotonnades et mouchoirs, corroierie et tannerie ; exploita-tion de carrières de granit ; commerce de grains et de bestiaux.

Bressuire possède une remarquable église, classée au nombre des monuments historiques, et construite en granit au 13^e et au 14^e siècle, avec un portail richement orné et un clocher dont la flèche atteint 56 mètres ; les ruines d'un vieux château, construit sur l'em-placement du château féodal que détruisit Duguesclin. Quelques historiens pensent que Bressuire était la *Segora* des Romains, placée dans l'itinéraire d'Antonin sur la voie romaine de Nantes à Poitiers ; mais ce point d'anti-quité n'est point encore éclairci. Quoi qu'il en soit, Bressuire est une ville ancienne dont les Anglais se rendirent maîtres pendant la guerre de Cent ans. Duguesclin en fit le siège en 1371 ; il la prit d'assaut et passa la garnison au fil de l'épée. Avant la grande Révolution, les guerres de religion et plusieurs autres causes avaient amené la décadence de Bressuire, lorsque, en 1792, elle fut assiégée par l'armée des Vendéens, forte de 10,000 hommes ; la garnison, aidée des gardes nationales de Poi-tiers, La Rochelle, Nantes et Saumur, fit lever le siège et mit les chouans en déroute. Peu après, cette ville, complètement réduite en cendres, a essayé de sortir de ses ruines, mais n'a jamais recouvré son ancienne prospérité.

Bressuire (COMBAT DE). Une sourde fermen-tation régnait depuis longtemps au sein des crédules populations de la Vendée, animées par les nobles et les prêtres à venger le trône et à relever les autels. Un arrêté sévère de l'administration départementale contre les prêtres insermentés porta au comble cette irritation, et fit éclater la révolte. 8,000 habi-tants du district de Châtillon se soulevèrent à la fois et choisirent pour chef Gabriel Baudri d'Asson, ancien militaire et gentilhomme, qui unissait à un caractère impétueux une haine profonde pour la Révolution. Armés de bâ-tons, de faux, de fourches et de fusils de chasse ; couverts de croix, munis de chapelets, et récitant des prières, les insurgés marchèrent au combat sur plusieurs colonnes, se ruant comme des furieux sur Châtillon, qu'ils livrent aux flammes ; puis se portent contre Bres-suire. Mais déjà le tocsin patriotique avait ré-pendu à celui de l'insurrection ; de Chollet, Parthenay, Angers, Nantes, Tours, La Ro-chelle et Rochefort, de nombreux détache-ments des gardes nationales accouraient pour combattre les Vendéens. Chaque jour atta-quée, Bressuire fut vaillamment défendue par quelques compagnies de grenadiers de Thouars et d'Airvaux. Cependant cette ville allait suc-comber sous les efforts d'un ennemi supérieur en nombre et fanatisé, lorsqu'on vit flotter au loin les étendards tricolores des gardes natio-nales. Le 24 août 1792, les deux partis s'atta-quèrent avec acharnement ; la lutte fut san-glante, mais de courte durée. Les royalistes s'étaient formés en une longue colonne serrée ; mal armés et dépourvus de toute expé-rience de la guerre, ils furent bientôt entourés, pressés de toutes parts, et jetés dans un ef-froyable désordre. Leurs chefs, incapables eux-mêmes de concevoir un plan et de le faire exécuter, ne songèrent, dès le commencement de l'action, qu'à se mettre à l'abri de la fureur des patriotes. Six cents insurgés trouvèrent la mort devant les murs de Bressuire ; une foule de blessés se traînaient dans les bois, qui furent bientôt remplis de cadavres. Le reste de l'armée royaliste s'était dispersé de tous côtés. Il est regrettable que, dans cette cir-constance, les vainqueurs aient souillé leur victoire par des cruautés inutiles ; mais c'est là malheureusement le caractère des guerres civiles.

BRESSY (Joseph), médecin et chimiste fran-çais, né à Pernes de Vaucluse en 1758, mort en 1838. Il se fit particulièrement connaître par l'application des vapeurs grasses au tra-itement de la pulmonie. On a de lui : *Recherches sur les vapeurs* (Paris, 1789, in-8°) ; *Essai sur l'électricité de l'eau* (1797, in-8°) ; *Théorie de la contagion, et son application à l'immu-nisation de la vaccine* (1802, in-12). Il fit plu-sieurs découvertes en chimie : longtemps avant Raymond, il avait trouvé le bleu qui porte le nom de ce dernier ; mais il n'obtint ni l'hon-neur qui lui en revenait ni le prix que le gou-vernement y avait attaché, parce que, dans la crainte qu'on ne se servît de son secret au profit d'un autre, il ne voulut pas déposer son mémoire. Il avait aussi obtenu un beau noir pour la soie ; mais il n'a jamais su tirer parti de ses nombreuses inventions. Né avec une imagination aussi mobile que féconde, il pas-sait successivement d'une étude à une autre sans donner suite à aucune de ses recher-ches.

BREST, ville maritime de France (Finis-tère), chef-l. d'arrond. et de trois cantons, au fond d'une rade immense, sur l'Océan et la Penfeld, à 574 kilom. N.-O. de Paris, par 48° 21' de lat. N. et 6° 49' de long. O. ; — pop. aggl., 60,546 hab. ; pop. tot., 79,847 hab. L'arrondis-sement de Brest comprend 12 cantons, 83 com-munes et 230,316 habitants. Tribunaux de 1^{re} instance et de commerce. Lycée impérial, école navale, école d'hydrographie, école de mousses, trois bibliothèques, observatoire de la marine, jardin botanique. Place de guerre, chef-lieu de la 3^e subdivision de la 16^e division militaire ; port militaire, commissariat géné-